



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 5 décembre 2020

**Episode neigeux des 4 et 5 décembre  
Fin des restrictions à la circulation des poids lourds en Isère qui avaient été mises en place, sur :**

- l'autoroute A 48
- la RD 1085, au niveau du col du Banchet, entre les communes de La Frette et Le Mottier,
- l'autoroute A 51 entre la barrière de péage du Crozet et le col du Fau,
- la RN 85 dans la rampe de Laffrey, entre les communes de Vizille et Corps
- la RD 529 entre les communes de Jarrie et La Mure
- la RD 1075 entre la commune de Vif et le col de la Croix-Haute et au niveau du col du Banchet entre les communes de Les Abrets en Dauphiné et Chirens

**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05  
Mél : [pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun  
38000 Grenoble Cedex 01



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05  
Mél : [pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun  
38000 Grenoble Cedex 01